

INFORMATIONS DIVERSES

Documents à fournir

- un dossier d'inscription dûment rempli (à retirer à l'espace ou sur www.plouenan.fr)
- un certificat médical
- la fiche de présences.

La facturation :

- Les factures seront expédiées par l'association Epal.
- Les bons de vacances (CAF et MSA) sont à transmettre à l'association Epal.
- Les chèques emplois services universels (C.E.S.U) ainsi que les chèques vacances sont acceptés.

Règlement :

- Les inscriptions peuvent s'effectuer tout au long de l'année sauf pour les mercredis (à la période).
- Toute désinscription doit être effectuée 14 jours avant le jour J. Dans le cas contraire, la journée ou 1/2 journée sera facturée. Désinscription à effectuer par mail ou par écrit.
- Toute inscription, effectuée pour les mercredis, vaut pour facturation.
- Les directeurs peuvent être amenés à refuser une inscription si les quotas d'encadrement sont atteints.
- Les programmes d'animation ainsi que les documents administratifs (feuille de présence) sont disponibles à l'ALSH ou www.plouenan.fr.
- L'enfant doit respecter le règlement intérieur, dans le cas contraire les parents seront tenus informés.
- Pour le bon fonctionnement des activités, l'arrivée de l'enfant doit se faire avant 9h30 et le départ entre 11h30 et 14h ou à partir de 16h30.
- Si un parent vient rechercher son enfant, ce dernier ne pourra revenir dans la journée.
- Les parents doivent accompagner l'enfant à l'intérieur de l'alslh. L'enfant ne sera sous la responsabilité de l'équipe d'animation qu'à partir du moment où l'accompagnateur l'aura « physiquement » confié à un animateur.
- En cas d'absence pour maladie ou hospitalisation : la journée ou 1/2 journée ne sera pas facturée sur présentation d'un certificat médical.
- En cas de rendez-vous chez un spécialiste : la journée ou 1/2 journée sera facturée. En raison d'un décès (parent, grand-parent, frère/sœur) : les inscriptions ne seront pas facturés (3 jours accordés).
- L'enfant devra être couvert en responsabilité civile par le régime de ses parents ou de la personne qui en est responsable pour : les dégâts occasionnés aux installations ou matériels imputables à l'enfant, les dommages causés par l'enfant à autrui, les accidents survenus lors de la pratique des activités. Il est conseillé aux parents ou à la personne qui est légalement responsable de l'enfant de souscrire une garantie individuelle Accidents.

The poster features a vibrant red and yellow background with stars. At the top, the text 'ALSH Plouéнан Epal' is written in a white, stylized font. Below this, a red starburst contains the text '3-11 ans'. The central image shows four children smiling and posing. To the left, there are three circular icons: the top one shows a boy with arms raised labeled 'Grands jeux'; the middle one shows a soccer ball and a child labeled 'sport'; the bottom one shows a child with a crown and a toy gun labeled 'Bricolage'. At the bottom right, there is a logo for 'Pôle animation Plouéнан' and contact information for 'Espace Enfance Jeunesse de Plouéнан' with the phone number '06 66 07 09 79'.

Espace Enfance Jeunesse de Plouéнан
06 66 07 09 79

Pôle animation
Plouéнан

TARIFS ALSH

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Quotient familial	0-650€	651-840€	841-1260€	1261-1680€	1680 et plus
Journée repas	7€	9.5€	12.5€	14€	17€
½ journée avec repas	5.5€	7.5€	9.5€	10.5€	11.5€
½ journée sans repas	2€	4€	6€	7€	8 €

Les familles extérieures sont facturées aux tarifs relevant de la tranche 5.

PRIORITES données lors des inscriptions*

1. les enfants inscrits à la journée, ½ journée (hors sortie; domiciliés sur Plouénan)
2. les enfants inscrits à la journée, ½ journée (dont les parents travaillent sur Plouénan)
3. les enfants inscrits à la journée, ½ journée (scolarisés sur Plouénan)
4. les enfants inscrits à la journée, ½ journée (extérieurs à Plouénan)

* Jusqu'à la date de délai

Tarifs applicables à partir du 1er mars 2021.

Pour information, une journée ALSH coûte 48€ par enfant.

- 12 € (en moyenne) payé par les familles
- 8 € payé par la CAF (PSO et CEJ)
- 28 € payé par la collectivité

4 groupes d'âge



3-4 ans



5-7 ans



7-11 ans



La passerelle : 10-13 ans

Ouvert sur 2 ou 3 jours (pendant les vacances)

Une équipe d'animation dynamique avec des programmes d'animation variés et adaptés aux âges.



Pour le confort de votre enfant :

- prévoir un sac de couchage, un drap housse (pr lit parapluie) et un oreiller si votre enfant fait la sieste.
- prévoir doudou si votre enfant en ressent le besoin.
- prévoir sac de rechanges (**marquer tous les habits de votre enfant**).
- Prévoir crème solaire (noté le nom de l'enfant) dans un sac, caquette/ chapeau (période estivale)